



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87430>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-87430**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent marché a pour objet la réalisation de l'extension du dépôt, dans le cadre du projet d'extension du tramway « ValTram » entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse. Le dépôt est situé sur la commune d'Aubagne.

Description : Le présent marché a pour objet la réalisation de l'extension du dépôt, dans le cadre du projet d'extension du tramway « ValTram » entre la gare d'Aubagne et La Bouilladisse. Le dépôt est situé sur la commune d'Aubagne.

Identifiant de la procédure : a2739445-8756-485a-ab40-c56b5b7530f7

Identifiant interne : 74240118

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45234127 Travaux de construction de dépôts de tramway

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223210 Ossatures métalliques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262210 Travaux de fondation

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix-Marseille-Provence 58 Boulevard Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : La visite des installations existantes est facultative mais néanmoins fortement recommandée, dans un contexte de site en exploitation. Les candidats pourront visiter les installations existantes au Centre de dépôt et de Maintenance (CDM). Toute demande de prise de rendez-vous devra être adressée uniquement par la voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ampmetropole.fr> à la rubrique correspondant à la consultation référencée et dans les conditions précisément énumérées à l'article 10.4 du règlement de la consultation.

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : VAL'TRAM - Réalisation d'une ligne de tramway entre Aubagne et La Bouilladisse - Extension du dépôt

Description : Le présent marché a pour objet la réalisation de l'extension du dépôt, dans le cadre du projet d'extension du tramway "Val'tram" entre la gare d Aubagne et La Bouilladisse. Le dépôt est situé sur la commune d'Aubagne.

Identifiant interne : 74240118

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45234127 Travaux de construction de dépôts de tramway

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45262210 Travaux de fondation

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223210 Ossatures métalliques

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 22/10/2024

Durée : 14 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,205,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le montant estimatif s'entend sur toute la durée du marché. Le montant estimatif total est de 3 846 000 euros TTC. Le montant estimatif de la DPGF est de 3 312 000 euros TTC et l'estimation du BPU valant DQE est de 534 000 euros TTC. L'adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde (DCP - Le Balthazar : DCP 2 Quai d'Arenc, 13002 Marseille) -Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. -Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. -Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> -Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique

Description : - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché. Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacités financières

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe). Chiffre d'affaires annuel minimal exigé dans le secteur d'activité : 5 000 000,00 euros HT de chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacités professionnelles et techniques

Description : - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Certificats de qualification professionnelle

Description : - Qualibat 2113 ou FNTP 1131 Maçonnerie et ouvrages en béton armé (technicité supérieure) -Ouvrages de technicité courante Qualibat 2413 ou FNTP 122 Constructions et structures métalliques (technicité supérieure) - Ouvrages métalliques de technicité courante FNTP 2321 Travaux de terrassement courants - en milieu urbain FNTP 2623 Amélioration des sols - Renforcement L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en TTC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : -Sous-critère 1 : Pertinence de l'organisation et de la gestion du chantier spécifiques à l'opération : 40 % -Sous-critère 2 : Pertinence des solutions techniques proposées et de l'organisation temporelle de l'opération : 60 %

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence des dispositions mises en oeuvre sur le chantier en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/08/2024 à 12:30

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 06/08/2024 à 09:00

Informations complémentaires : Date prévisionnelle, séance non publique

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Dans une volonté de protection de l'environnement, il est fait application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique en prévoyant des conditions d'exécution des prestations comportant des éléments à caractère environnemental. De plus, une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique est prévue de 350 heures.

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Marché ordinaire à prix forfaitaires et à prix unitaires.

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca, 13002 Marseille, Tél : +33 491134813, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Site web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application

informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative) - un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994)

Instance chargée des procédures de recours
Nom officiel: tribunal administratif de Marseille
Adresse postale: 31 rue François Leca
Ville: Marseille
Code postal: 13002
Pays: France
Courriel: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Téléphone: +33 491134813
Fax: +33 491811387
Adresse internet: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Médiation : Organe chargé des procédures de médiation
Nom officiel: comité consultatif interrégional de règlement amiable - préfecture de Région
Adresse postale: place Felix Baret CS 80001
Ville: Marseille
Cedex 06
Code postal: 13282
Pays: France
Téléphone: +33 484354000
Adresse internet: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Pour les différends liés exclusivement à l'exécution du marché : Comité consultatif interrégional de règlement amiable conformément à l'article R. 2197-1 du code de la commande publique : Préfecture de région (place Félix Baret, CS 80001, 13282 MARSEILLE CEDEX 06) - Téléphone : 04 84 35 40 00 - Site web : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
Nom officiel: greffe du Tribunal administratif de Marseille
Adresse postale: 31 rue Jean-François Leca
Ville: Marseille
Code postal: 13002
Pays: France
Courriel: Greffe.ta-marseille@juradm.fr
Téléphone: +33 491134813
Fax: +33 491811387
Adresse internet: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Métropole Aix-Marseille-Provence

Organisation qui traite les offres : Métropole Aix-Marseille-Provence

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 22/24 rue Breteuil

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13281

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : +33491134813

Télécopieur : +33491811387

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 bd Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 2763d00c-d2c5-4f2b-b8f6-406792601b74-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : SECTION 5_ 5.1.12 Conditions du marché public : Date limite de réception des offres : au lieu de lire le 24/07/24 à 12h00 lire le 02/08/24 à 12h30

10.1 Modification

Description des modifications : SECTION 5_ 5.1.12 Conditions du marché public Informations relatives à l'ouverture publique : Date/heure: Au lieu de lire le 25/07/24 à 9h00 lire le 06/08/24 à 9h00

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2a6f8fef-50a0-48fc-969f-67dd84c7044f - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/07/2024 à 11:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2024